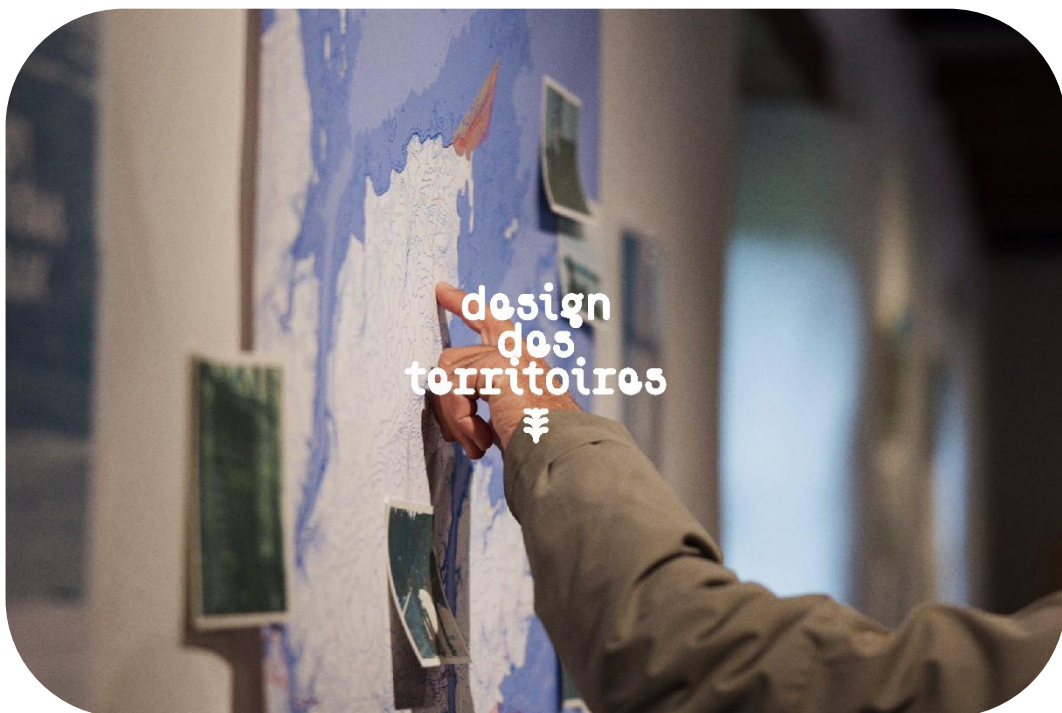


appel à candi dature

DESIGN DES TERRITOIRES

Programme multisitué dédié à l'accompagnement des territoires par le design, déployé par l'École des Arts Décoratifs – PSL et le ministère de la Culture.



© L'œil de Paco

Design des Territoires est un post-master maillant 6 typologies de milieux et fonctionnant selon un principe de réponse à des problématiques situées, en relation étroite avec les acteurs de terrain.

Avec Design des Territoires, l'École des Arts Décoratifs - PSL souhaite contribuer à former une génération d'artistes et de designers engagées dans la fabrique de l'« habiter », au cœur de l'action publique et des équilibres du vivant, en accompagnant leurs approches singulières, non pas normatives ni standardisées mais sensibles et situées, à même de coproduire, d'épaissir et de soigner nos relations aux milieux de vie.

Design des Territoires fonctionne à la fois comme une résidence, proposant un hébergement et un atelier collectifs, une bourse de subsistance et de production ; **un laboratoire** orienté vers l'expérimentation et l'innovation sociale ; **un bureau d'études** approfondissant le développement de projets à échelle 1 en réponse à des problématiques situées ; et **une pépinière** permettant à des projets professionnels de s'éprouver et de se consolider.

- Il se compose de **six écoles de terrain**, représentant des cadres de vie variés, tous concernés par des problématiques spécifiques que le design peut aider à résoudre.
- Il réunit **cinq à huit jeunes praticiennes et praticiens** par territoire, en immersion pendant 10 mois, de septembre à juin. Elles et ils proviennent de champs disciplinaires divers (design, architecture, paysagisme, urbanisme, sociologie, ingénierie, géographie) et bénéficient d'un accompagnement pédagogique et d'interventions expertes tout au long de l'année.
- Il met en jeu des **problématiques adressées par des acteurs locaux**, permettant aux promotions sélectionnées sur chacun des territoires de se confronter à des enjeux réels par une **pratique de terrain**. Des enjeux tels que la gouvernance de l'eau, la transition agroalimentaire, la mobilité en milieu rural, la mutation des territoires d'industrie, le passage de l'aménagement au ménagement du littoral, la reprogrammation des zones urbaines enclavées ou encore la revitalisation de la filière bois sont abordés.

Le programme permet à des projets professionnels de s'éprouver et de se consolider. Il offre l'occasion à des jeunes designers de requalifier leurs pratiques sur des questions à la fois d'échelle et d'intention, dans la perspective de créer un continuum entre pédagogie et atterrissage professionnel et pour que l'école réinvestisse sa place agissante dans la société.

Le post-master permet ainsi une évolution des pratiques et un impact durable sur les trajectoires professionnelles. Sensibilisé-es aux enjeux de l'action publique durant leur résidence, les designers ont, à l'issue de cette expérience, toutes les clés en main pour s'engager dans des projets à taille humaine, intrinsèquement reliés aux territoires et à leurs enjeux les plus cruciaux.

Une approche par les milieux

Le programme propose une approche par les milieux,
à travers six écoles de terrain :

Design des Mondes Forestiers

Pays de Bitche, Grand Est

Design des Mondes Insulaires

Île de La Réunion, La Réunion

Design des Mondes Littoraux

Trégor-Goëlo, Bretagne

Design des Mondes Montagneux

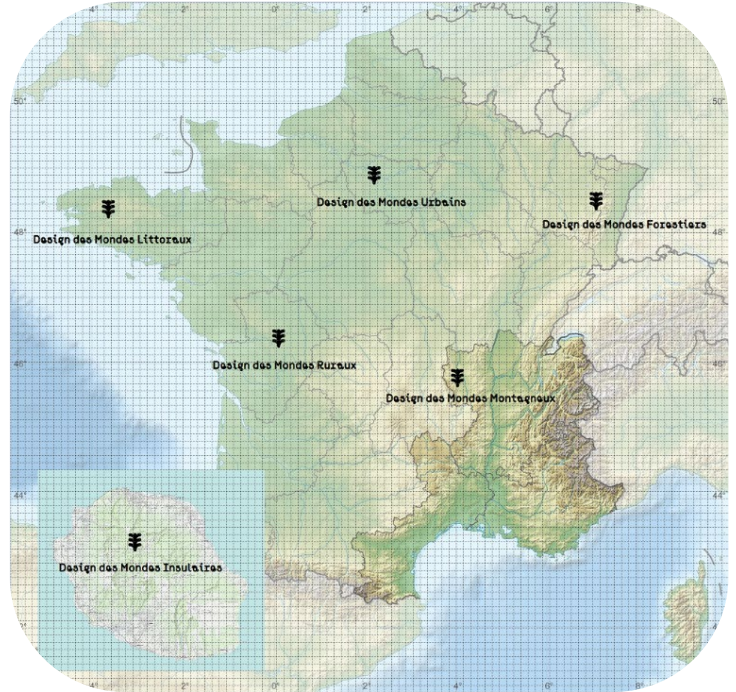
Livradois-Forez, Auvergne-Rhône-Alpes

Design des Mondes Ruraux

Périgord Vert, Nouvelle-Aquitaine

Design des Mondes Urbains

Métropole parisienne, Île-de-France



La mesure des impacts

Le programme se fonde sur 4 grands principes à même de générer un impact réel et durable sur le territoire :

- **La valorisation de l'image que les habitantes et habitants ont de leur territoire** : en étant perçu par le truchement du regard de jeunes designers découvrant le territoire, celui-ci apparaît sous un nouveau jour, riche d'un grand potentiel auprès de celles et ceux qui l'habitent ;
- **L'inclusion des solutions proposées aux projets de transformation du territoire** : les commandes ont impacté les acteurs, les structures, les lieux ou les domaines dans lesquels elles se sont déployées en orientant l'action publique et les projets de développement ;
- **Une évolution des pratiques de designers et un impact durable sur leur trajectoire professionnelle** : sensibilisés aux enjeux des politiques publiques durant la résidence, les designers des précédentes promotions s'engagent aujourd'hui dans des projets à taille humaine, connectés aux enjeux des territoires dans lesquels ils et elles s'investissent ;
- **La participation des acteurs du territoire aux réflexions sur son administration** : des outils de mise en partage des travaux menés permettent aux habitantes et habitants de s'emparer des problématiques posées et de contribuer aux réflexions en cours.



Candidater au programme

L'appel à candidature se clôture le 5 mai 2025 et s'adresse à des profils âgés de moins de 31 ans au 31 décembre 2025 et titulaires d'un Master 2 au 1^{er} septembre ou justifiant de 3 ans au moins d'expérience professionnelle dans les domaines du design, de l'architecture, du paysagisme ou des sciences humaines et techniques (sociologie, anthropologie, géographie, ingénierie environnementale, agronomie...) avec une connaissance des méthodes d'enquête.

Le dossier de candidature numérique est constitué :

- D'une lettre de motivation indiquant un ordre de préférence d'affectation pour les milieux considérés ;
- D'un CV ;
- D'une copie de la carte d'identité et des diplômes d'enseignement supérieur ;
- D'un dossier de projets de 10 pages maximum.

🔔 Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 5 mai 2025 minuit sur la plateforme [démarches simplifiées](#).

Les candidats et candidates présélectionné·es seront invité·es à un entretien les 11, 12 et 13 juin avec un jury composé de personnalités extérieures et de représentant·es de l'École des Arts Décoratifs - PSL.

Critères d'évaluation :

- Intérêt pour les milieux et approches proposés
- Autonomie
- Qualité des réalisations
- Sens du collectif
- Motivation pour le projet
- Capacité d'organisation et expériences

Les candidats et candidates retenu·es seront inscrit·es à l'École des Arts Décoratifs – PSL. Elles et ils percevront une bourse de subsistance et de production de 8 000 € et devront s'acquitter des frais d'inscription (451 € en 2025) et de la CVEC, contribution vie étudiante et campus (103 € en 2025).

Contact et informations

design.territoires@ensad.fr

